SUR L'EMPLOI DU SOCLE DE RÈGLAGE DANS LA CONSTRUCTION DE DIVERS MURS DE L'ACROPOLE DE XANTHOS ET DU LÉTOON

Henri METZGER

La fouille de l'acropole lycienne de Xanthos a révélé la présence, au pied de diverses sections de l'enceinte du Vème siècle et de murs d'un édifice contemporain, d'un type d'assise de règlage massive constituant un véritable socle, fait de hautes dalles juxtaposées, bien dressées au parement externe et présentant, au parement interne, un contour irrégulier. Ce type de socle, se substituant à des fondations, apparaît au voisinage de l'angle Nord-Est de l'enceinte (pl. 1, fig 1)1, à l'angle Sud-Ouest, seul conservé, d'un édifice demeuré anonyme, occupant le sommet de l'acropole, au Nord du temple d'Artémis (Pl. 1. fig. 2)2, à l'angle Sud-Ouest de la terrasse sur laquelle se dressait, à l'origine, l'hérôon G (Pl. 2, fig. 1)3 et sur un tronçon de l'enceinte proche du «bastion» Sud⁴. Ces divers murs d'enceinte, de terrasse ou d'édifice paraissent tous relever d'un même programme de construction ou de reconstruction, imposé par la ruine des édicices antérieurs, ruine qui peut avoir été fortuite, mais peut aussi s'expliquer par le passage de l'Athoénien Cimon, aux environs de 470, au cours des deux années qu'il séjourna en Lycie, sur la route de l'Eurymédon5.

Faut-il voir dans ces importants remaniements de l'acropole lycienne l'effet d'une réaction contre l'emprise iranienne ou au

¹ Cf. Fouilles de Xanthos, II, L'acropole lycienne, p. 7, pl. IX/4.

² Ibid., p. 42, pl. XXV/1 et 2.

³ Ibid., p. 50, pl. XXVII/1.

⁴ Ibid., p. 3, pl. IV/1.

⁵ Ibid., p. 81.

contraire celui d'un renforcement cette emprise sur la Lycie et sur Xanthos en particulier? Je laisse à d'autre le soin d'en décider6 et me bornerai à souligner la parenté qu'offrent, du point de vue de la technique, la construction de ces divers murs. Il me semble que nous assistons, dans chaque cas à l'adoption, d'un procédé auquel avaient volontiers recours les bâtisseurs de ce pays de montagnes, celui du rocher égalisé, servant de fondation. Sans doute l'usage de pareilles fondations naturelles a-t-il existé dans bien des régions. En pays proprement grec un des exemples les plus éclairants nous est fourni par l'Asclépiéion de Corinthe, où l'authyntéria du temple reposait directement sur la surface rocheuse. Un tel usage paraît néanmoins particulièrement approprié à un pays qui avait pratiqué avec d'ingéniosité la taille des blocs ou du rocher. Ce mode d'adaptation de la technique du nivellement est particulièrement sensible au socle des murs Ouest et Nord de la terrasse de l'hérôon G8; on le reconnaît aussi, mais sous une forme plus évoluée, à la base du mur d'enceinte ou du grand édifice couronnant l'acropole.

Les exemples de pareils socles ne paraissent pas antérieurs, sur l'acropole, au second quart du Vème siècle. Tant pour certaines sections de l'enceinte que pour les édifices de la première période perse dégagés dans le quart Sud-Est° les murs proprement dits reposent à même le sol, sans faire usage de fondations ou de socle de réglage. Le procédé est-il propre au Vème siècle et ingoré du VIème siècle finissant, comme de la période ultérieure? Nous serions tentés de le croire si nous nous en tenions aux monuments connus de l'acropole, mais l'examen de certains édifices de la période perse au Létôon nous invite à corriger cette opinion. Nous retrouvons une forme de socle règlage sur le monument le plus ancien qu'il nous a été donné de dégager dans le sanctuaire, le mégaron-krènè, réapparu en partie sous une plateforme massive en forme de demi exèdre et sous l'angle Sud-Ouest du grand édifice à salles hypostyles dans

^{6~} Sur les deux phases de la domination perse en Lycie cf. Mellink, $AJA,\,75,\,1971,\,$ p. $\,254.$

⁷ Cf. De Waele, AJA, 37, 1933, p. 417 sq. et Corinth, XIV, p. 30-32, pl. 11.

⁸ Cf. Supra, n.

⁹ Cf. Fouilles de Xanthos, II, p. 15 sq.

son second état (10). La façada Est de ce mégaron-krènè, dont l'orientation est oblique par rapport à celle de tous les édifices du sanctaire des époques postérieures, se présente non pas comme une juxtaposition d'orthostates, comme je l'ai écrit par erreur dans ma première présentation de l'édifice¹¹, mais comme une suite de dalles de socle parfaitement dressées au parement externe et présentant un contour irrégulier au parement interne (Pl. 2, fig. 2). Ces dalles de socle reposent toutefois sur une assise de fondation, qui est seule conservée au Nord et à l'Ouest¹². On ne peut donc pas assimiler entièrement cette assise de règlage aux divers socles de l'acropole. Ajoutons qu'une sensible différence de dates sépare cette petite construction du senctuaire des ensembles de l'acropole, puisque nous avons de bonnes raisons de la rapporter à la fin du VIème siècle, autrement dit à la première période perse à Xanthos, comme au Létôon.

La pratique des socles de règlage semble ignorée des bâtisseurs du Vème siècle au Létôon, où se généralise l'usage des murs en pierres brutes de dimensions varibales, reposant à même le sol marécageux, sans fondations, comme nous pouvons le constater aussi bien pour la longue plate-forme massive¹³, pour les murs de l'édifice à salles hypostyles qui, à un moment donné, a englobé cette plate-forme¹⁴, ou pour les murs intérieurs délimitant ces salles ou les petites pièces de l'édifice¹⁵. Cependant la même pratique connaît une cartaine faveur au Létôon au cours de la dernière phase de la période à laquelle nous avons donné le nom conventionnel de période perse, celle qui fut marquée par l'occupation carienne et en particulier par la satrapie de Pixodaros¹⁶. On y a recours non pas pour des monuments isolés - ou du moins nous n'avons pas jusqu'ici trouvé au Létôon de murs d'édifices du IVème siècle présentant pareille technique - mais aux murs de péribole bordant les nouvelles

¹⁰ Sur cet édifice je renvois à un article sous presse du Memorial Jean Deshayes.

¹¹ Actes du colloque sur la Lycie antique (Bibliothèque de l'Institut français d'études anatoliennes, 27, 1980), p. 21.

¹² Ibid., p. 23

¹³ Cf. Fouilles de Xanthos, VI, La stèle trilingue, p. 18.

¹⁴ Voir mon article à paraître dans le Memorial Deshayes.

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Cf. Fouilles de Xanthos, VI, La stèle trilingue, p. 33 sq.

zones de la région Nord, suivant un tracé en escalier. Le trait commun à ces diverses sections de péribole est à nouveau de comporter un socle de réglage en calcaire dur reposant exceptionnellement sur des fondations et de belles assises en calcaire tendre, la première de ces assises étant faite de boutisses juxtaposées, présentant aux parements interne et externe de fort bossages à arètes vives.

Il nous a été permis d'étudier ce socle de règlage à proximité de l'angle Nord-Est de l'anclos Est (Pl. 3, fig. 1) en un point où des destructions tardives ont fait disparaître entièrement les assises de calcaire tendre conservés sur le restant du péribole Nord. Comme le socle que nous avions dégagé à proximité de l'angle Nord-Est de l'enceinte du Vème siècle sur l'acropole, celui ci est fait de dalles de calcaire dur bien dressées au parement externe (Nord) et irrégulières au parement interne. On suit ce socle, sous les assises de calcaire tendre, sur toute la longueur du péribole Nord jusqu'à un angle Nor-Ouest et à un retour à angle droit du péribole vers le Sud. Si la section Nord de ce mur de péribole conserve par endroits jusqu'à six assise de calcaire tendre, la section Ouest ne comporte plus, sous les remaniements d'époque romaine, que deux assises de calcaire tendre, l'assises de boutissses à bossages internes et externes et une assise où alternent et boutisses, traitée avec un soin particulier qui en font le plus bel appareil du Létôn. A 5m, 50 de son point de départ cette nouvelle section de péribole rencontrait l'angle Nord-Ouest d'un édifice ouvert au Sud, dote de deux rangées de pièces juxtaposées dont certaines étaient pourvues de poteaux ou de colonnes intérieures¹⁷. Le mur Ouest de cet édifice prolongeait exactement la section de péribole vers le Sud. Il était fait, comme les autres murs extérieurs de l'édifice, de pierres brutes volumineuses, reposant à même le sol (Pl. 3 fig. 2). En revanche nous retrouvons la combinaison, socle en calcaire dur et assises orthogonales en calcaire tendre, sur une nouvelle section de péribole qui, à 13m, 50 au Sud de l'angle Nord-Ouest se dirigeait à angle droit vers l'Ouest en commençant par recouvrir les ruines d'un escalier ayant conduit à l'étage du grand édifice. A 18m, 80 de son point de départ cette section de péribole faisait un nouvel angle droit vers

¹⁷ Voir mon article du Memorial Deshayes.

le Sud. Comme le mur médian de l'édifice aux salles hypostyles qu'il prolonge vers l'Ouest, ce péribole devait, par la suite, servir de support au mur de fond d'un portique dorique hellénistique, puis au stylobate ionique d'un portique double d'époque impériale romaine. Seules sont conservées ici l'assise de calcaire dur à parement externe bien dressé et à saillies internes et l'assise de boutisses (pl.4, fig. 1).

Le retour vers le Sud de ce péribole, en cours dégagement; offre, semblet-il, un aspect un peu différent: à l'assise unique en calcaire dur se substitue une suite de longues dalles bien dressées et taillées, reposant sur des fondations (Pl. 4, fig. 2). Ce type d'appareil, inconnu jusqu'ici au Létôon, rappelle celui que l'on peut observer sur la façade de la terrasse de l'édifice G de Xanthos¹⁸, encore que ce mur de terrasse, daté du second quart du Vème siècle, soit antérieur de plus d'un siècle au péribole du Létôon, que nous rapportons à l'époque de la domination carrienne, donc au milieu du IVème siècle¹⁹.

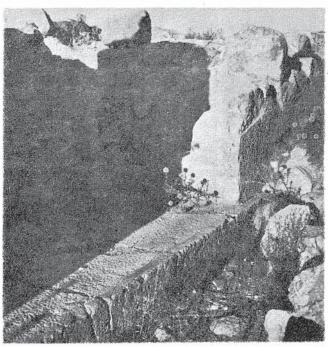
Voilà donc un technique ou plutôt un procédé de construction qui apparaît au Létôon dans le dernier tiers du VIème siècle et semble ensuite abandonné pendant une longue période. Nous le voyons se développer sur l'acropole de Xanthos entre 470 et 450, au moment où l'on reconstruit l'enceinte et où l'on dresse les hérôa de l'extrémité Ouest. Le second quart du siècle est la période où le procédé connaît la plus grande faveur. Par la suite sa trace se perd à Xanthos même et c'est au Létôon, dans la construction de murs de péribole d'une qualité exceptionnelle, érigés durant la période carienne, que le procédé reçoit un dernier éclat, avant que la Lycie ne se fonde dans le monde hellénistique.

Je suis heureux d'avoir appelé l'attention sur un procédé de construction en vigueur sur un site anatolien, à la mémoire de l'admirable fouilleur de Tilmen Höyük et de Ikiz Tepe.

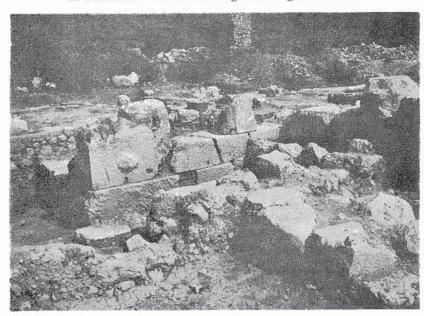
¹⁸ Cf. Fouilles de Xanthos, II, pl. XXXII/3.

¹⁹ Voir supra, p., n.

H. METZGER Pl. I

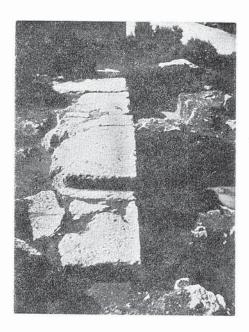


 Acropole de Xanthos. Socle de règlage et premières assises de l'enceinte Nord au voisinage de l'angle Nord-Est.

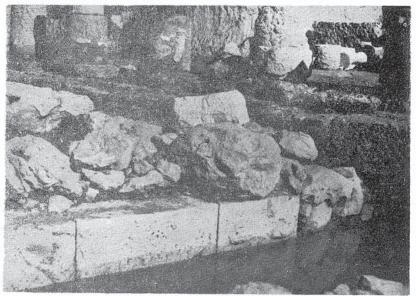


2. Acropole de Xanthos. Angle Sud-Ouest d'une édifice occupant le sommet de l'acropole.

Pl. II

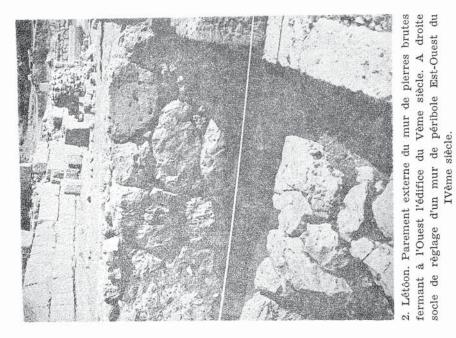


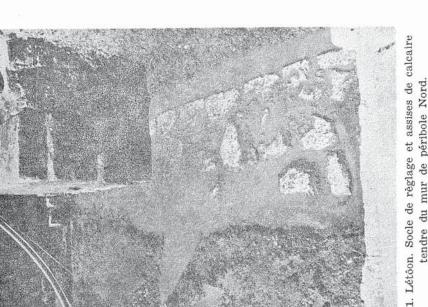
1. Acropole de Xanthos. Socle de règlage sur lequel se dressait le mur Ouest de la terrasse de hérôon G.



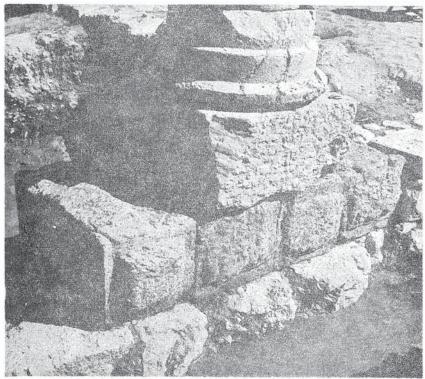
2. Létôon. Section du socle de règlage du mur fermant à l'Est la mégaron-krènè,

Pl. III H. METZGER





Létôon. Socle de règlage et assises de calcaire tendre du mur de péribole Nord.



1. Létôon. Parement interne du socle en calcaire dur et assises de boutisses en calcaire tendre d'une section de péribole Est-Ouest.



2. Létôon. Retour vers le Sud d'un mur de péribole Est-Ouest. A gauche mur de péribole postérieur venant buter contre l'angle du premier péribole.